

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

25-035

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 octobre 2025

Date de Convocation : 15.10.2025

Nb de conseillers en exercice : 11

Date d'Affichage : 15.10.2025

Présents : 09

Votants : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : BAKKER Jilles, BECAUD Thierry, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, MENOUILlard Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude, VERNIER Fabienne.

Excusés : JANOD Nelly (procuration donnée à Guy PIETRIGA), CHAUVIN Romain (procuration donnée à Claude PONCET)

OBJET : Vente terrain « Lotissement les Frênes »

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy PIETRIGA, Maire.

Lors du conseil du 08 septembre 2025, M. Maurin Luc avait proposé aux conseillers d'acquérir deux parcelles situées en contrebas de son terrain dans le lotissement « Les Frênes ».

M. Maurin confirme au conseil les dernières informations relatives à cette acquisition ; à savoir : il propose d'acheter les parcelles ZE 318 (285 m²) et ZE 316 (169 m²).

Son voisin M. Arizmendi est d'accord pour acheter la parcelle ZE 314 (173 m²).

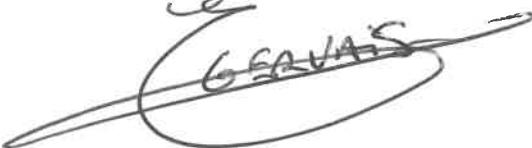
Après avoir terminé ses explications, M. Maurin quitte la séance. Le conseil délibère sur le prix de vente du m².

Vu la nature du terrain qui est en pente et inutilisable, le conseil municipal à l'unanimité accepte de vendre les parcelles au prix de 2 € le m².

Le maire contactera rapidement le notaire pour faire établir les actes de vente.
L'entretien de ces parcelles incombera aux acquéreurs.

Secrétaire de séance :

Valérie GERVAIS



Le Maire
Guy PIETRIGA

